



Mot du directeur général

Le temps des bernaches est déjà passé et nous voici presque rendus au temps des fêtes, période de l'année où retrouvailles riment avec réjouissances. Nous avons été grandement sollicités au cours des dernières semaines et avons mené plusieurs projets de front pour parvenir à des résultats probants, question d'assurer la qualité et la viabilité des services éducatifs offerts dans nos communautés. Outre son mandat d'offrir des services d'économie d'échelle, le CEPN est intervenu auprès du gouvernement provincial pour défendre les intérêts des Premières Nations dans divers dossiers, notamment :

- auprès du ministère de l'Éducation du Québec et son ministre Jean-François Roberge, concernant le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise proposé en remplacement du cours Éthique et culture religieuse, qui représente une menace à la préservation et à la survie de nos langues ancestrales;
- auprès du ministère de la Justice du Québec et son ministre Simon Jolin-Barrette, concernant le projet de loi no 96 – une autre menace, mais cette fois à la réussite éducative des jeunes – en vertu duquel le gouvernement provincial continue d'imposer la langue française à tous sans égard à leur profil linguistique.

Nous sommes également fiers de vous informer de l'avancement des négociations de l'entente régionale en matière d'éducation, et de la nouvelle formule de financement, avec Services aux Autochtones Canada. Nous nous apprêtons à entamer le « dernier droit ». Cette édition de l'infolettre sera pour vous l'occasion de prendre connaissance des derniers développements.

Nous aurons de grandes nouvelles à vous annoncer à ce propos au cours des mois à venir et continuerons entre-temps de vous tenir informés.

Bonne lecture!